



**CR Réunion correspondants Europe CPU
12 & 13 mars 2019
Sara-Anne Comel, Université de Côte d'Azur
Mariama Cottrant, Avignon Université**

Table des matières

<i>Présentation de la nouvelle plateforme des correspondants Europe, Muriel Maurice (AMUE).....</i>	<i>2</i>
<i>SINCHRO : évolutions et perspectives, Muriel Maurice (AMUE), Marc Lavaux (Université de Rouen Normandie).....</i>	<i>3</i>
<i>Identification des besoins de formation pour le réseau des correspondants Europe, Guillaume Benard (Normandie Université), Muriel Maurice (AMUE).....</i>	<i>4</i>
<i>Vers le premier exercice de planification stratégique, Clément Evroux, END, Unité A3, DG R&I, Commission européenne</i>	<i>5</i>
<i>Informations diverses, suite programmes européens, Sophie Sergent (CLORA-IFREMER)</i>	<i>7</i>
<i>Présentation d'EARMA, Nik Cleasen (EARMA)</i>	<i>8</i>
<i>Présentation du Cluster 5 d'Horizon Europe</i>	<i>9</i>
<i>Successeur du programme NER300 – « Innovation Fund »</i>	<i>11</i>
<i>Intervention de Mathilde Morgat du Réseau Euraxess France.....</i>	<i>12</i>
<i>La coopération internationale dans Erasmus 2021-2027.....</i>	<i>15</i>

Présentation de la nouvelle plateforme des correspondants Europe, Muriel Maurice (AMUE)

La nouvelle plateforme et son architecture ont été pensées pour répondre aux besoins des correspondants. Les correspondants peuvent dès à présent se connecter à la nouvelle plateforme.

<https://extranet.nu.fr/sites/rescoeu>

Anne Marie quelin reste l'interlocutrice principale pour la mise à jour de des arrivées et départs des correspondants Europe. A noter que les adresses des correspondants travaillant dans une filiale (non membres de l'AMUE) pourront être créées manuellement. En revanche, ils n'auront pas accès à Renater. Pour les autres, ils pourront se connecter grâce à leur adresse mail universitaire.

Cette plateforme est géré par un groupe d'administrateurs qui devra s'assurer de sa cohérence et de sa gestion¹

Différentes sections prévues dans le site

La page d'accueil permet:

- d'accéder aux outils utiles pour les référents Europe ;
- de prendre connaissance des derniers événements marquants ;
- d'accéder aux documents récemment publiés par le réseau ;
- de prendre connaissance des dates à venir (prochaines réunions des correspondants Europe notamment) + programme ;
- d'accéder aux actualités H2020 juridique et financier (reprenant les infos du site PCN juridique et financier notamment).

Des blocs « liens utiles » et « outils » (documents utiles, evento, annuaire) figureront également sur la page d'accueil.

Onglets principaux :

- Page d'accueil ;
- Les ressources documentaires (exemples : modèles de documents, guides, les CR des journées des correspondants Europe, Infos H2020, Infos Horizon Europe, groupes de travail CPU, recommandations CPU, politiques européennes, etc.). Cette plateforme peut évoluer en fonction des besoins. Possibilité d'effectuer des recherches par type de documents ou contenus. Possibilité de créer des tags par mots clefs ;
- Annuaire permettant d'accéder aux coordonnées des différents correspondants Europe pour chaque université / institution (dans le cadre du montage d'un projet par exemple). A noter, que les alias sont à proscrire, il convient de transmettre les adresses « personnes » à Anne-Marie Quelin.
- Forum : archivage de réponses utiles, création de discussions.
- Groupes de travail : cet espace d'échanges ne sera pas ouvert à tous mais permettra aux membres des groupes de travail d'avoir accès aux documents en cours de rédaction (écriture collaborative possible).

Dans les mois à venir, un outil permettant de répondre à des sondages sera intégré au site. Cet outil permettra notamment le lancement d'un sondage visant identifier les métiers de chaque

¹ Mariama Cottrant, Catherine Dupas, Eric Foucher, Florent Goiffon, Mickael Kouropatoff, Bastien Pincanon, Marie Hélène Sotto.

correspondant (gestion, montage, direction) pour ensuite flécher les informations pertinentes au regard de leur fonction.

SINCHRO : évolutions et perspectives, Muriel Maurice (AMUE), Marc Lavaux (Université de Rouen Normandie)

Genèse de l'outil SINCHRO

En réponse au renforcement des audits, un groupe de travail a été mis en place par les correspondants Europe pour travailler sur la création d'un outil « feuille de temps » en partenariat avec l'AMUE. Ce groupe s'est élargi à d'autres organismes de recherche, sous l'égide de l'AMUE pour développer le projet Sinchro, lancé officiellement en mars 2015.

Constats et perspectives au niveau national

A ce jour, 40 établissements ont acquis SINCHRO et 37 l'utilisent (28 universités, 2 organismes, 6 écoles, 3 autres, 1 ComUE). Une enquête a permis de constater que 95% des utilisateurs sont satisfaits par l'outil.

Les auditeurs ont fait un retour positif de cet outil.

Idéalement il pourrait y avoir une fusion entre TEMPO (feuille de temps CNRS) et SINCHRO pour n'avoir qu'un seul outil dans les laboratoires. A noter que c'est le même prestataire qui a développé les deux outils.

Partage d'expérience : Université de Normandie

Dès le lancement de Sinchro, l'Université de Normandie l'a déployé au sein de ses 37 laboratoires dans l'optique de sécuriser 8 millions de staff cost provenant de subventions tout en s'assurant que l'outil s'intégrerait aux outils RH déjà existants (Harpège).

Aujourd'hui, l'outil est utilisé par 152 utilisateurs au sein de 26 laboratoires. Par ailleurs, des personnes ressources contribuent à la bonne utilisation de l'outil : agents DRV (3), DSI (3), certains gestionnaires de gros laboratoires (UMR notamment).

Usage de SINCHRO :

- Compléter les feuilles d'activités
- Faire la synthèse des temps déclarés sur les projets pour effectuer les rapports financiers
- Relances automatisées, manuels d'utilisation et tutoriels vidéo intégrés.

L'outil offre une option « valorisation financière » que certaines universités utilisent.

Les règles de renseignement des feuilles de temps :

- Dépôt mensuel
- Obligatoire pendant toute la durée du projet
- Doivent être complétées même si temps déclaré est de zéro
- Saisie des temps complets
- Validation électronique

Paramétrage :

- Base légale par défaut : 1607 h/an, 35h/semaine
- Pas de saisie samedi, dimanche, ni jours fériés

- Granularité de 0.25 jour
- Double niveau de validation
- Saisie bornée (+1 mois)

Le validateur est toujours le n+1 du déclarant. Si le déclarant est directeur de laboratoire alors le validateur électronique devient la DRV mais les feuilles de temps devront être signées en amont par le Président.

Constats et perspectives pour l'Université de Normandie :

Si l'adhésion des utilisateurs est satisfaisante (rares protestations < 5%), une intervention est nécessaire dans certaines unités de recherche (présentation ppt) pour en expliquer le bon fonctionnement.

L'Université peut compter sur une bonne réactivité pour les corrections des bugs de la solution et l'installation des nouvelles versions se passent sans difficulté.

Identification des besoins de formation pour le réseau des correspondants Europe, Guillaume Benard (Normandie Université), Muriel Maurice (AMUE)

Les priorités en matière de formations sont décidées par le Comité de Formation de l'AMUE au sein duquel la CPU est représentée.

Une réflexion est en cours pour mettre en place de cycles de formations modulables accessibles au regard du niveau et du type d'expertise. Trois cycles pourraient être développés :

Cycle 1 : formation sur les différentes politiques (européennes, de la recherche, cohésion, etc.) permettant in fine de comprendre la philosophie des programmes d'appels à projets. Cette formation s'adresse davantage aux nouveaux venus.

Cycle 2 : formation plus classique au montage administratif et financier des projets (elle qu'elle est délivrée par l'AMUE)

Cycle 3 : formation plus technique portant sur les évolutions juridiques et leurs impacts au niveau du montage (ex : open data ou aides d'états).

- ⇒ *Les correspondants sont invités à faire remonter leurs besoins de formations pour qu'ils soient intégrés aux cycles en cours de construction. L'un des besoins identifiés fait référence à la création d'une formation spécifiquement adressée aux Project Manager. Les formations existantes centrées sur la gestion administrative et financière des projets et ne couvrent pas toujours le volet coordination.*

En appui ou en parallèle de ces cycles de formations, pourront être organisées :

- Des web conférences mobilisant des experts thématiques (exemple web conférence HRS4R). L'avantage de ces web conférences est qu'il est possible de les visionner à tout moment et de les diffuser auprès des laboratoires
- Des formations en ligne type MOOC par les PCN

Une réflexion est en cours pour rendre certaines formations certifiantes au sein de l'AMUE.

Vers le premier exercice de planification stratégique, Clément Evroux, END, Unité A3, DG R&I, Commission européenne

Pourquoi ?

A travers l'exercice de planification stratégique, la Commission Européenne souhaite :

- Encourager la réflexion prospective consistant à partir des impacts souhaités à l'horizon 2030 pour définir les axes stratégiques et les actions opérationnelles de manière transversale
- Introduire une dynamique participative en élargissant le périmètre des acteurs concernés.

La nécessité de mettre en place cette réflexion repose sur trois principales motivations :

1. Pour répondre aux grands défis sociétaux, il convient d'encourager le décroisement des discussions et d'inclure l'ensemble des acteurs concernés en incluant les acteurs de la société civile (élus et citoyens) sur la base d'une initiative expérimentale.
2. Le développement des technologies numériques favorise les interactions entre les acteurs de la recherche et de l'innovation et doit permettre de faciliter la concertation de ces mêmes acteurs.
3. Remplir les objectifs de l'UE au niveau international (COM 7/2018 ou 30 janvier 2019)

L'exercice de planification stratégique permettra d'apporter une dimension transversale aux impacts au-delà des silos :

- progression des connaissances (impact scientifique)
- contribution des résultats de la recherche à la transformation
- contribution de la recherche et de l'innovation à la prospérité de l'Union européenne et de ses états membres ainsi qu'au bien-être de sa population.

Cette nouvelle approche macro permettra de penser le programme tout en contribuant à l'atteinte des ODD fixés par les Nations Unies.

L'exercice de la planification stratégique aura lieu deux fois sur l'ensemble de la période du programme (deuxième exercice à l'issue des 4 premières années du programme).

Périmètre

Pour l'instant on ne sait pas encore quels seront les programmes qui seront intégrés à la planification stratégique. Une discussion est en cours pour inclure ou non les partenariats et les missions.

Comment et avec qui ?

La planification stratégique nécessite la mise en place de deux phases complémentaires :

Phase 1 : Co-création

Cette première phase de travail collaboratif se tiendra au sein de la Commission afin d'aboutir à un document d'une dizaine de pages (+ annexes détaillées à destination des clusters) présentant une vision globale tout en énonçant les principaux impacts attendus à l'horizon 2030. Cette démarche transversale prendra des distances avec l'approche thématique pour arriver à atteindre la stratégie à horizon 2030. Cette approche devrait naturellement renforcer les incitations à monter des projets avec des profils complémentaires.

Cette méthodologie présente une évolution au regard de la méthodologie adoptée jusqu'à présent. En effet, les échelles de temps ne seront plus les mêmes puisque la planification stratégique a pour ambition de faire émerger des priorités indépendamment et en amont des Focus Area. Ainsi, les priorités définies dans le cadre de la planification stratégique pourront parfaitement être transverses à différents Focus Area. Concrètement, la planification permet de réfléchir la définition des programmes de manière transversale alors qu'auparavant, cette transversalité n'était abordée qu'en phase de mise en œuvre.

Phase 2 : Co-conception

Une fois la première phase de co-création finalisée, une phase de consultation sera engagée afin de renforcer le dialogue entre la Commission européenne, les Etats membres, les parties prenantes et les citoyens. Les modalités de cette concertation sont en cours de discussion mais pourraient à minima prendre la forme d'une concertation dématérialisée. Au Danemark, la consultation citoyenne est passée par le tirage au sort d'un panel de citoyens.

L'ambition de la Commission européenne est de proposer une source d'expertise (à travers la planification stratégique) qui puisse déborder dans sa portée en permettant une appropriation des grandes ambitions à l'horizon 2030 pour, in fine, inspirer les programmes (et donc les dépenses) au-delà de Bruxelles.

Pour aller plus loin, si les synergies sont mentionnées comme un élément du plan stratégique, la base juridique de l'UE n'a pas la compétence pour obliger les régions à suivre les préconisations établies dans le plan. En adoptant une démarche inclusive et participative dans son adoption, ce document visionnaire pourrait exercer son influence au-delà des outils législatifs.

Prochaines étapes ?

Un pré-requis : avancée dans l'examen du paquet législatif

Scénario idéal :

- *Printemps 2019* : premières itérations Commission européenne / Etats membres pour discuter d'un premier draft du plan stratégique. Pour cela, la Commission va inviter les Etats membres à désigner des représentants pour participer aux échanges (formation d'un « comité fantôme ». Des représentants de GTN pourraient être intégrés à cette première phase.
- *Été 2019* : premières itérations avec les parties prenantes et les citoyens
- *Fin été 2019* : évènement majeur sur la politique UE de recherche et d'innovation

Autres points abordés en lien avec la planification stratégique : Comment les régions interagissent-elles sur la préparation des prochaines S3 ?

Chaque région adopte une méthodologie différente dans l'adoption de leur S3. Si certaines, à l'instar de la Région Nouvelle-Aquitaine, concertent les parties prenantes afin de construire une stratégie cohérente et en lien avec les forces du territoire en matière de recherche et d'innovation, d'autres n'y parviennent pas ou font le choix de ne pas le faire.

Il pourrait être pertinent d'éditer un document de cadrage afin d'accompagner les Régions dans la définition d'une stratégie S3 partagée car certaines régions, à l'instar de la Région PACA, ne savent pas comment s'y prendre. Au niveau de la Région Rhône Alpes, bien qu'il existe une augmentation des crédits au sein du FEDER, force est de constater, qu'il n'existe pas de référence afin de définir et piloter au niveau du territoire la future S3.

Certains correspondants appellent à une injonction à destination des Régions pour adopter une stratégie en cohérence avec la planification stratégique.

Autres informations à retenir :

Pour le pilier 2, le législateur souhaite au moins plafonner 50% des dotations budgétaires. Ainsi, le poids financier des instruments ne pourra pas dépasser 50% par Cluster (ce qui est déjà le cas pour certains clusters. Exemple : Cluster 3).

Le triptyque excellence, impact, qualité de mise en œuvre sera conservé sauf pour les missions et les appels EIC qui insisteront davantage sur les impacts que sur l'excellence.

Informations diverses, suite programmes européens, Sophie Sergent (CLORA-IFREMER)

En premier lieu, précisions sur les conclusions du Conseil du 19 février dernier :

- Sur les questions fondamentales, les Etats membres sont d'accord et ont donné un mandat aux équipes techniques pour finaliser la négociation avant les élections parlementaires au printemps, afin d'être prêt pour 2021.
- Si les Etats membres s'accordent à dire que « la liste des domaines de missions constituent une bonne base pour un accord » ce qui démontre une vision partagée sur les domaines de missions, il faut maintenant trouver une issue technique aux discussions qui se poursuivent

Les négociations s'accélèrent :

Programme spécifique. L'objectif était d'arrêter la position du Conseil le lundi 4 mars en groupe recherche, en vue d'adopter une position au COREPER de vendredi 8 mars (pièce-jointe : document de travail version du 25/02).

Programme-cadre (règlement). L'objectif est d'avoir un accord lors du dernier trilogue qui aura lieu le 14 mars – ou le 20 mars au plus tard (COREPER).

Il s'agirait dans tous les cas d'un pré-accord équivalent à un « gentlemen's agreement » que le nouveau parlement pourrait rouvrir entièrement ou en partie, et qui reste dépendant de la négociation sur le Cadre Financier Pluriannuel (qui aura lieu à l'automne 2019 dans le meilleur des cas).

Néanmoins, pour lancer les calls pour les missions boards, la Commission attend la nécessaire convergence en Trilogue. Donc à partir du 20/03 – début avril et si tout se passe bien, les appels à expression d'intérêt pourraient être lancés très rapidement. Il s'agira d'un groupe de 15 experts qui devront représenter l'ensemble des parties prenantes PERTINENTES. Les critères des groupes d'experts auprès de la commission seront appliqués - il n'y aura pas de quota en fonction du pays d'appartenance.

Trilogues –Compromis (encore) à trouver sur les grands blocs suivants :

EIC. Au sein du Conseil, il y a des différences d'approches entre les Etats Membres (Espagne, Italie, etc.) qui veulent voir prolonger les instruments actuels du Pilier 2 d'H2020 (Fast Track to innovation, Instrument PME) ... et ceux, comme la France et l'Allemagne qui se positionnent en faveur de l'innovation de rupture (c'est-à-dire là où se situe la valeur ajoutée européenne) pour aider les PME dans leur passage à échelle ; la simple subvention ne le permettant pas.

Position du PE : seuil pour un minimum de subventions pour toutes les formes d'innovation

A noter que ce point pourrait constituer un élément de blocage du côté français

Élargissement de la participation (Widening). Là encore le conseil est divisé – U13 et les autres Etats membres. Pour le Widening, la France rejette la proposition du PE (rémunération supplémentaire pour l'UE 13, préférence UE13 en cas de résultat ex æquo...).

En cours de finalisation :

- Les missions et les partenariats stratégiques
- La structure du programme et contenu des clusters (peu de changements attendus) même si la séparation d'un cluster « mobilité » n'est pas encore acceptée (opposition CE et PE)

Les sujets qui n'ont pas été encore discutés :

- Accord d'association
- Relations internationales
- Les synergies entre HEUR et autres programmes
- Les Ecosystèmes d'innovation du Pilier 3 (pour les Etats membres, il s'agit de la continuité d'EUROSTAR)

Planification stratégique

« Innovation Days » : 24-26 septembre 2019 à Bruxelles Lors de l'Assemblée générale de l'ECRA, Patrick Child a confirmé que ces journées auront pour objectifs, à travers de nombreux forums, de rassembler et d'approfondir le dialogue avec les parties prenantes et de promouvoir les échanges cross-cluster/cross-sector/cross-disciplinary/science- society.

Ces journées sont bien confirmées comme l'événement clé autour duquel les engagements et les activités de l'ensemble des parties prenantes d'Horizon Europe devraient être organisées.

Durant cette période de préparation de la planification stratégique, le CLORA pourrait organiser des événements « miroirs » aux propositions de la CE (mai, juin juillet) sur les différents enjeux : priorités thématiques, instruments et partenariats non institutionnels.

Présentation d'EARMA, Nik Cleasen (EARMA) ²

Sondage introductif : 58% des correspondants Europe estiment ne pas avoir suffisamment d'opportunité de formation, de networking et d'échanges de bonnes pratiques.

Principaux chiffres EARMA : 1800 inscrits, 130 membres institutionnels, 200 membres individuels, une conférence annuelle (accueillant 800 participants).

Réseau indépendant de l'Europe qui ne perçoit aucun financement. Modèle économique : cotisation des membres, entrées aux événements, quelques sponsors.

Principales activités : conférence annuelle, groupes thématiques, site web & newsletter, magazine, workshops & autres événements.

Trois missions principales

Mission de formation : Une offre de formation qui repose sur trois cycles différents :

- Early Stage research administrators (0-4 ans d'expérience professionnelle) : 2 jours
- Certificate Research Management (4-10 ans d'expérience professionnelle) : 24 mois (alternance formations et conférences). Formation certifiante.

² Nik.claesen@earma.org

- Leadership events (poste de direction ou ambition d'occuper un poste de direction) : 2 jours

Mission de promotion de la professionnalisation de la gestion de la recherche à travers un lobbying régulier.

Mission d'influence auprès de la Commission européenne et autres parties prenantes de la recherche

Exemples de groupes thématiques : éthique et déontologie, rédaction d'une partie impact.

Les inscriptions pour la prochaine conférence annuelle sont closes mais la réunion annuelle 2020 aura lieu les 27-29 avril 2020 à Oslo. Un appel à manifestation pour intervenir au cours de cette conférence aura lieu entre août et septembre.

Aujourd'hui la France n'est que peu représentée dans ce réseau

Retour d'expérience de l'université de Paris-Diderot, très satisfaite du réseau qui permet de valoriser la profession.

Présentation du Cluster 5 d'Horizon Europe

Davide Amato, Unité F1, DGR&I, Commission européenne

Il travaille avec Marc Duponce, de la DG Agri.

Horizon Europe devra répondre aux priorités politiques clé de l'Europe, ainsi qu'aux engagements internationaux clés.

- Le paquet climat (« package on climate change »)
- Les Objectifs de Développement Durable (Sustainable Development Goals), qui apparaissent déjà dans le programme de travail 2018-2020
- Compétitivité et croissance de l'UE

L'idée est de construire à partir du programme existant – c'est l'une des leçons clés de l'évaluation à mi-parcours d'Horizon 2020, de poursuivre sur les réussites et d'améliorer le programme.

- ⇒ Soutien à l'innovation de rupture via le Conseil Européen de l'Innovation (EIC) – le pilote a été lancé ;
- ⇒ Créer plus d'impact et impliquer plus les citoyens, à travers les Missions ;
- ⇒ Renforcer la coopération internationale – permettre à des pays comme le Canada et le Japon, par exemple, de rejoindre le programme ;
- ⇒ Renforcer l'ouverture – la politique de Science Ouverte est incluse dans le programme – premier pilier
- ⇒ Rationnaliser le paysage des financements – nouvelle approche des partenariats

Horizon Europe doit être une évolution, pas une révolution, c'est le mot d'ordre. Les objectifs sont reflétés dans la structure du programme.

A l'intérieur du Pilier 2 (Défis globaux et compétitivité internationale) il y a 5 clusters : santé, société inclusive et sure, digital et industrie, climate, énergie et mobilité, et **alimentation et ressources naturelles**.

Focus sur le Cluster 5 – Food and Natural Resources

Le titre du Cluster évolue en fonction des négociations au sein du Conseil et du trilogue, mais l'idée générale est de rapprocher des défis interconnectés mais séparés dans la programmation Horizon 2020, comme les écosystèmes, l'eau, la biodiversité etc. Ces thématiques sont actuellement divisées entre le Défi 2 et le Défi 5 d'Horizon 2020, ce qui n'est pas très logique. L'idée est d'avoir une approche plus systémique.

La totalité du Défi 2 se retrouvera dans le Cluster 5, avec le défi 5, mais aussi la partie biotechnologie du programme LEIT (pilier 2 d'H2020 actuel) – les sciences du climat sont intégrées dans le Cluster 4 mais les problématiques générales liées au climat se retrouveront dans tous les clusters. La partie matières rares (raw materials) du défi 5 se retrouvera dans le cluster 3.

Les grandes thématiques du Cluster 5 seront les ressources naturelles, l'agriculture et les forêts, la production de nourriture, les océans, et l'économie circulaire (Voir Diapo sur le Cluster 5 et les Sustainable Development Goals).

Pour ce qui est de la mise en œuvre :

- Les projets collaboratifs resteront le type de projet par défaut, mais avec une différence notable : actuellement un projet collaboratif se compose d'au moins 3 entités légales dans 3 pays membres ou associés – à l'avenir, la proposition est qu'il n'y ait au minimum qu'une entité légale dans un pays membre de l'UE ou associé, les deux autres partenaires qui forment le noyau du consortium pourront venir d'autres pays (art. 18.2 FP/RfP)
- Des appels à projets compétitifs et ouverts, et des appels pour les missions et partenariats

Un appel à experts va être lancé pour travailler sur la définition des missions – sur la base du travail de ce groupe d'experts, la rédaction du programme débutera. Un travail est aussi en cours sur les partenariats institutionnels (cofinancement, programmes conjoints européens etc.).

Synergies avec les autres programmes :

Jusqu'à présent, les synergies ont fonctionné dans certains domaines (avec la PAC par exemple), mais plus difficilement dans d'autres (fonds régionaux par exemple) – *voir la diapo pour voir la liste des synergies identifiées*. L'idée est que différents programmes comme Horizon Europe et Life se complètent. D'autres programmes pourront contribuer au budget de certaines missions par exemple, jusqu'à 20%.

Dans le Cluster 5, il y aura 7 domaines d'intervention :

- Observation environnementale – pas l'observation en soi mais l'utilisation de l'observation de la terre pour surveiller les ressources naturelles et la nourriture, par exemple. Il ne s'agit pas de développer des technologies d'observation mais d'exploiter les technologies développées dans des programmes comme Copernicus pour construire des applications
- Biodiversité et capital naturel : pour mieux comprendre et définir les frontières planétaires – canaliser la biodiversité et les écosystèmes et en tenir compte dans la prise de décisions, inclure les solutions basées sur la nature dans les systèmes de gouvernance
- Agriculture, forêts et zones rurales : soutenabilité, efficacité, et rendre les systèmes de production plus résilients, santé animale et bien-être animal, résistance antimicrobienne, innovation digitale – pas de gros changements dans cette partie du programme
- Mers et océans – développer le potentiel d'innovation lié aux océans, et continuer à travailler sur les questions de gouvernance et de coopération internationale – cette partie couvrira à la fois les mers et les océans, et les eaux intérieures
- Systèmes alimentaires et leur transformation – systèmes circulaires – sécurité alimentaire et authenticité – comportement des consommateurs, lifestyle etc.
- Systèmes d'innovation « bio-based » - continuer le travail effectué sous H2020 – comme par exemple le « bio-based innovation joint undertaking »
- Systèmes circulaires – les questions de circularité seront adressées dans le cluster 5 et aussi dans le cluster 3 – dans le cluster 5 le focus sera sur les éléments de circularité basés sur

les ressources naturelles, et dans le cluster 3 sur les matières premières – la thématique de l'eau sera également incluse dans cette perspective de circularité

La nouveauté de ce cluster n'est pas son contenu, qui est déjà couvert dans H2020 par les Défis 2 et 5, mais réside dans l'idée d'adopter une approche plus concentrée sur l'impact, et plus alignée sur les grands objectifs politiques européens. On a désormais une vision intégrée sur des questions qui étaient séparées auparavant. Il y aura beaucoup de synergies entre les domaines d'intervention, entre les piliers à travers les Missions, et d'autres piliers pourront contribuer aux Missions.

Questions - réponses

Le grand changement dans Horizon Europe est la co-conception des appels avec les autres DG, les discussions entre les différentes DG ont déjà commencé pour définir les priorités des premières années du programme, afin de parler réellement d'une seule voix.

Avec les Etats-membres, nous en sommes actuellement à l'étape du comité fantôme de configuration du programme. Nous travaillons déjà ensemble mais l'idée est de définir les priorités sur la base de l'impact que l'on souhaite atteindre. Certaines priorités se prêtent mieux aux partenariats – une fois que le comité fantôme aura discuté, l'étape suivante est de discuter des partenariats, à la fois avec les partenaires publics et privés. Ensuite les appels seront définis.

Sur les synergies avec l'EIP Agri (Agricultural European innovation partnership), encore une fois le mantra est « évolution, pas révolution ». L'EIP Agri fonctionne bien donc nous souhaitons continuer – il y aura plus d'échanges de connaissances et d'information entre Horizon Europe et l'EIP Agri.

Successeur du programme NER300 – « Innovation Fund »

Roman Doubrava, chef d'unité adjoint, unité C3, DG Action pour le Climat, Commission européenne

Publication récente du rapport « [Une planète propre pour tous – une vision européenne stratégique à long-terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat](#) » - la Communication appelle de ses vœux une Europe neutre pour le climat d'ici 2050 – il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour arriver quasiment à zéro-émissions en 2050. Il reste 2-3 décennies pour transformer notre manière de produire, de consommer etc.

Cette vision est actuellement en discussion au Conseil et au Parlement. 8 scénarios ont été définis (voir diapo).

L'actuel programme NER300 se poursuivra sous le nom de « **Innovation Fund** ». Le programme consiste à financer **des activités de démonstration**.

Mise en œuvre actuellement de la préparation des premiers appels qui sortiront en 2020 – le « Innovation Fund » couvrira plus de types de coûts que le programme NER300 actuel.

Critères de sélection : baisse des émissions de gaz à effets de serre, maturité du projet, potentiel de mise à l'échelle, efficacité économique. Un processus de sélection en deux étapes sera mis en place (nouveauté) – il y aura une préselection en première étape, puis une évaluation des projets complets seulement à la deuxième étape. Le potentiel de mise à l'échelle et l'efficacité économique ne seront évalués qu'en deuxième étape.

Il y aura une évolution sur le suivi des projets financés – un soutien sera proposé pendant toute la vie des projets ainsi qu'une assistance pour le développement des projets.

Synergies – Innovation Fund (voir diapo) : le « Innovation Fund » finance la phase de démonstration, tandis qu'Horizon Europe financera les phases plus amont d'innovation – une fois

que la technologie est démontrée, les projets seront amenés vers le programme InvestEU. Ce travail de faire fonctionner les synergies n'est pas simple, cela a été essayé et a échoué à de nombreuses reprises, mais dans le cadre de la négociation de cadre financier pluriannuel (MFF), la CE essaie d'introduire plus de souplesse dans le système.

Le « Innovation Fund » continuera au-delà du cadre pluriannuel d'ailleurs, jusqu'à 2030.

Questions-Réponses

Quel niveau de TRL est attendu dans les projets financés par le Fonds d'Innovation ?

En général, 6 à 9. Il y a une coopération très proche avec les collègues de la DG RTD, l'idée est qu'Horizon Europe soit un genre d'incubateur qui produira un certain nombre de pilotes qui pourront être développés via le Fonds d'Innovation

Quelle est la fourchette budgétaire pour chaque projet ?

Il n'y a pas de limite actuellement – avant c'était un maximum de 300 millions mais ce n'était pas toujours assez, cela est très variable selon les projets et le prix du carbone évolue aussi, donc c'est difficile à prévoir.

A quoi ressemble un partenariat dans ce type de projet ?

Il n'y a aucune obligation réglementaire du type avoir au moins 6 pays représentés etc, ce qui compte c'est que la proposition derrière le projet soit solide, et que les risques soient traités à travers la composition des partenaires – la conception du consortium est laissée entièrement libre aux candidats.

Y a-t-il des discussions sur le cofinancement de projets avec le fonds de cohésion ?

Nous avons entamé ces discussions, pas seulement nous car cette question fait l'objet d'un grand débat sur l'avenir du cadre financier pluriannuel. De notre point de vue toutes les combinaisons devraient être permises, en tous cas nous y travaillons.

Intervention de Mathilde Morgat du Réseau Euraxess France

25 mars 2019 : Journée d'information du Réseau Euraxess France sur comment attirer les talents internationaux en France – à Paris à la Cité universitaire : le matin présentations avec notamment une personne de la Commission sur l'avenir du réseau Euraxess, les initiatives d'aides au recrutement (association Bernard Grégory) et après-midi des tables rondes : comment Euraxess aide à débloquer les freins administratifs (essentiellement entreprises) et deuxième table ronde avec représentants du ministère sur les enjeux et les moyens de faciliter le recrutement de talents internationaux

Inscription : mathilde.morgat@clora.eu

Politique régionale : programme de soutien aux investissements dans les territoires

Laurent de Mercey, Unité G1, DG Régio, Commission européenne

M. de Mercey est déjà venu il y a un an à cette réunion. Depuis cette intervention beaucoup de choses ont évolué – la Commission a fait ses propositions pour la politique de cohésion 2021-2027 – ces propositions sont en train d'être discutées avec le Conseil et le Parlement. On ne pourra y voir plus clair que dans quelques mois.

Aujourd'hui : investissements interrégionaux en matière d'innovation – sujet difficile

Proposition de la CE : Politique de cohésion après 2020 – 5 objectifs

- **Europe plus compétitive et intelligente –**
- Europe plus verte, sobre en carbone

- Europe plus connectée
- Europe plus sociale et inclusive
- Europe plus proche des citoyens

Europe plus compétitive et intelligente par la promotion d'une transformation économique intelligente et innovante – continuité par rapport à la programmation actuelle – 4 priorités

- Améliorer les capacités de recherche et d'innovation mais accent sur la diffusion des technologies dans toutes les régions ;
- Numérisation au bénéfice de tous (continuité) ;
- Développement des compétences – nouveauté : jusqu'à maintenant géré par le Fonds Social Européen – pour les compétences spécifiques, prise en charge par le FEDER (spécialisation intelligente, transition industrielle et entrepreneuriat) ;
- Renforcer la croissance et la compétitivité des PME.

Transversal : coopération interrégionale dans les chaînes de valeur

Condition habilitante pour la spécialisation intelligente (voir slide) : jusqu'à maintenant, spécialisation intelligente = condition ex ante d'avoir une S3 – ce sera toujours le cas après 2020 – on parlera de « enabling condition » - avec un aspect gouvernance très important – les régions doivent être capables de mettre en place des gouvernances capables de travailler sur la spécialisation intelligente – à la fois définir une stratégie et suivre sa mise en œuvre et les évolutions. 7 critères de réalisations de la « enabling condition », notamment liés à la gouvernance mais aussi des mesures en faveur de la collaboration internationale / interrégionale – les EM et régions sont invités à développer leurs collaborations avec d'autres régions/pays sur la spécialisation intelligente

Plateformes thématiques S3 : Initiative commune à plusieurs DG (REGIO, GROW, AGRI, ENER, RTD, JRC...) – inspiré d'initiative « Vanguard » - approche bottom-up via les régions volontaires – plus de 100 régions impliquées, plus de 25 partenariats avec les 3 plateformes. Le but final est la mise sur le marché de produits et services. Dans chaque région les autorités régionales sont leaders, mais s'appuient sur l'industrie, la recherche et la société civile (utilisateurs finaux).

Exemples : Plateforme Modernisation Industrielle – 19 partenariats (voir slide), Plateforme Agro-alimentaire – Plateforme Energie

Ces plateformes sont gérées par le Joint Research Center à Séville en lien avec les DGs.

Il ne s'agit pas de faire de la mise en réseau des régions mais d'aller vers des investissements communs – Learn→Connect→Demonstrate→Commercialise→Scale-up (voir slide)

Projets Pilotes : il y a un an, 8 partenariats thématiques ont été sélectionnés – il s'agit de lever les obstacles empêchant les investissements, d'attirer des investissements privés – pour cela il faut des cas concrets d'investissements, par exemple un partenariat sur la bioéconomie : business case sur la bioaromatique / recyclage de batteries... voir slide pour autres exemples – 300k€ par projet pilote mais investissements peuvent être de plusieurs millions d'Euros

A partir des résultats de l'action pilote → component 5 – investissements interrégionaux pour l'innovation : budget de presque 1 milliard d'€ pour toute la période 2021-2027 – pour l'instant dans le cadre d'ETC (préparation territoriale européenne). Pour l'instant le budget de ce nouvel instrument doit rentrer dans le FEDER, mais à voir dans les mois à venir.

Mise en œuvre ? Gestion directe ou indirecte, mais pas de gestion partagée – il s'agit d'aider la mise en œuvre de projets d'investissements interrégionaux qui ont des coûts de coordination élevée

Type de soutien (proposition Commission, mais il semble y avoir consensus sur le principe) :

- Volet 1 – Soutien financier et conseil pour les investissements dans des projets interrégionaux d'innovation – schéma classique dans les domaines prioritaires de la spécialisation intelligente – ce volet s'appuiera sur le développement de portefeuilles de projets
- Volet 2 – Soutien financier et conseil pour le développement de chaînes de valeur dans les régions moins développées – l'idée est de ne pas soutenir uniquement les régions à la pointe – régions moins développées sont encouragées à rejoindre des partenariats avec des régions plus développées

Gouvernance – il va y avoir une phase de consultation pour la mise en œuvre de cet instrument – sur les priorités thématiques notamment – a priori un groupe d'experts spécialisé sera nommé, représentant les EM et le monde académique – valable pour les 2 volets – les appels seront ouverts à tout partenariat (pas réservé aux partenariats thématiques déjà constitués par les plateformes S3 même si ça peut être un plus)

Questions

Parallèle avec programme NMBP dans H2020 – barrières pour les projets d'investissement et les projets pilotes – quelles interactions avec des partenariats existants ?

Trop tôt pour répondre, les groupes d'experts ne sont pas constitués, on attend qu'il y ait un accord sur le principe de mise en place de cet instrument – les appels vont être lancés probablement à partir de 2020, les groupes de travail ne seront pas mis en place avant le 2^{ème} semestre 2019 – large concertation envisagée avec les spécialistes

Comment seront sélectionnés les experts ? Appel à consultation ? Ciblage par la Commission ou appel ouvert ?

L'idée est que la triple ou quadruple liste soit bien représentée dans ces groupes – on ne sait pas encore comment ça va se passer – la CE a l'habitude de travailler avec des groupes d'experts, je ne vois pas de difficulté particulière – je ne peux pas en dire plus pour l'instant

Où seront gérés les fonds ? Au niveau régional ou européen ?

Si c'est la gestion directe, ce sera la Commission (DG Regio ou agence comme pour COSME actuellement par exemple) – si c'est gestion indirecte ce sera un Etat ou une région

Si c'est centralisé, est-ce que les règles changent ? Est-ce que ce sera similaire à Horizon Europe par exemple ? Est-ce que cela pourra simplifier les synergies ?

Si c'est gestion directe ce sera simple, si c'est gestion indirecte il n'y aura pas ce problème des aides d'état mais sinon je ne peux pas vous dire précisément. La gestion pourra être mixte, une partie en gestion directe et une partie en gestion indirecte. Il ne s'agit pas de prendre l'argent au région, c'est bien un coup de pouce aux régions

Pour alimenter votre réflexion sur ce sujet : au niveau de l'instruction décentralisée (programme CPER) nous avons des dossiers encore en instruction depuis 2016, hors l'innovation requiert de la réactivité – on a voulu se positionner sur ce type de projets mais on se retrouve bloqués par ces délais d'instruction – on préférerait une instruction plus centralisée pour plus de réactivité – l'apport scientifique devient obsolète avec des délais si longs

C'est vrai qu'il y a un besoin de réactivité – une agence centralisée simplifierait la gestion

Vous avez dit que cette initiative serait ouverte à tous types de partenariats, mais sur le terrain la difficulté est le manque de moyens – dans notre cas nous avons obtenu un INTERREG mais ce n'est pas suffisant – on espère que le fait d'être passé par une plateforme thématique sera un réel avantage

Oui, ce ne sera pas une garantie mais un réel avantage, cela dit on ne peut pas fermer la porte à d'autres car on espère un appel d'air pour déclencher de nouveaux partenariats

Vous pensez que ce sera un appel par an, ou un appel au fil de l'eau ?

Un appel périodique a priori, mais c'est trop tôt pour le dire

Sera-t-il possible d'envisager des chaînes de valeur qui sortent des frontières de l'Union notamment avec des pays du voisinage ? Avez-vous l'intention de faire des chaînes de valeur sur des questions d'éducation ou développement de compétences, et pas seulement la recherche ?

Pour les pays tiers, l'instrument pourra couvrir ce type de partenariat – un peu comme dans Horizon Europe. Sur la formation, oui les activités de formation seront prises en compte – actifs tangibles et intangibles, donc dans l'intangible on peut imaginer – notamment sur le Volet 2 – des activités de formation.

Dans l'AAP sur les Universités Européennes, la cohérence avec la S3 est un critère positif. Y va-t-il des interactions sur ce sujet avec la DG EAC ?

C'est très bien que la dimension S3 soit prise en compte dans ce cadre, mais je ne suis pas sûr que la DG Regio sera consultée sur cet aspect.

La coopération internationale dans Erasmus 2021-2027

Deirdre Lennan, Unité C3, DG EAC, Commission européenne

Le core group ou pays-programme n'est pas seulement les membres UE, il y a déjà la Turquie, la Macédoine et depuis récemment la Serbie par exemple. Il y a une grande demande de la part des universités et en général de nos publics-cible pour rendre Erasmus plus international encore, et cette demande semble avoir été reconnue dans le cadre des négociations sur le nouveau programme, et nous espérons que cela sera reflété dans le budget.

2014-2020 : objectif de 150 000 mobilités – environ 40 000 par an – les services externes ont réalisé que c'est un instrument puissant pour renforcer la coopération entre universités et généralement entre les peuples, les cultures etc. On reçoit encore de l'argent pour cette action de mobilité internationale, notamment pour l'Afrique – Juncker s'est engagé à plus d'étudiants africains en Europe et la France a très bien réagi et contribué. L'appel qui vient en octobre (dernier) est bien financé en ce sens – n'hésitez pas à accompagner les étudiants qui souhaitent aller vers ce programme

On voudrait améliorer certaines choses – règles différentes dans les universités et complexité au niveau de l'agence nationale – on ne pourra pas tout changer mais on voudrait simplifier au maximum. On est enthousiaste sur la continuation de cette action après 2020

A l'avenir on pense augmenter le montant donné au support organisationnel, et à simplifier le formulaire de candidature. Les mobilités pourront sans doute être un peu plus courtes.

Sur les Masters Conjointes (Erasmus Mundus) : 153 Masters financés depuis 2014 – une trentaine sont des Masters reconduits, et une quinzaine sont nouveaux. Au début on a eu le poids du passé, mais les nouveaux masters s'introduisent en un plus large éventail de disciplines est proposé aux étudiants – Masters sur la littérature pour les enfants, sur l'économie circulaire, sur les sciences des sols etc. etc. c'est très divers – Plus de 7000 bourses Erasmus Mundus – la majorité sont payées par les fonds internes du programmes, et aussi par des fonds externes pour certaines régions du monde – ce fonds a fortement augmenté ces dernières années. Le nouveau programme commencera sur cette base, ce qui est très positif – 1669 bourses en 2019 dont on espère rester sur ce type de chiffres.

Pas de gros changements sur *Erasmus Mundus* mais simplification sur la gestion financière – volonté de valoriser les synergies avec les Universités européennes – les Mundus en étaient le précurseur en quelque sorte. Les Masters en général ont quelques difficultés au niveau de la

pérennité, l'idée est d'aider les acteurs à développer des stratégies pour pérenniser les Masters après le financement UE. Toute la pertinence pour le marché de l'emploi est la réponse à cela et on essaiera de renforcer cette dimension dans le prochain programme

Capacity-building in higher education (ancien Tempus mais aussi Amérique Latine, Afrique, Asie). Programme bien perçu par EM et pays partenaires – de plus en plus connu. En Asie il n'y avait pas de projets type Tempus avant, et la première année a été difficile mais ils sont désormais bien lancés. En Afrique il n'y a pas eu assez de fonds (6 projets par an seulement) mais la France présente chaque année des projets financés. A l'avenir, on va alléger la gestion de l'action, les critères d'éligibilité. La DG EAC souhaite augmenter l'accès au programme à ceux qui n'ont pas l'habitude de participer (par exemple des universités dans les pays partenaires qui ne sont pas dans les capitales, étudiants plus pauvres, personnes déplacées etc.). On veut surtout alléger la préparation d'un projet pour ouvrir au maximum le programme.

Les projets structuraux n'ont pas beaucoup de succès (par opposition aux projets conjoints) – l'implication du ministère est demandée – très peu de pays le demandent et ces projets sont compliqués à gérer – à voir si ce type de projet va se poursuivre, ou si ce sera fait différemment au niveau des thématiques prioritaires par exemple

Projets Jean Monnet – programme parfois oublié mais très populaire à travers le monde – bon outil pour promouvoir les valeurs européennes dans le monde – cette action est encore trop limitée aux universités, on voudrait élargir à la société civile, aux écoles – près de la moitié des projets Jean Monnet sont hors Europe

Encore un appel ouvert pour 2019 : appel conjoint pour les Masters Erasmus Mundus avec le Japon (deadline 01/04/2019), puis dernier appel en octobre

Nouveautés 2019 : Serbie devient pays-programme, Balkan window, Chili et Uruguay ne peuvent plus être bénéficiaires pour renforcement des capacités, possibilité pour les agences nationales d'augmenter les bourses pour les étudiants désavantagés (difficulté de définir les critères de cette catégorie – possibilité de renforcer le e-twinning), Japamundus, appel pilote pour la formation professionnelle

International VET mobility (formation professionnelle) – la dimension internationale doit là aussi être renforcée. Grande demande au niveau des Balkans et de l'Afrique – appel pilote lancé le 27 février – appel pour candidatures Balkans et Afrique – sorte d'Erasmus hybride – 2 projets seront financés – minimum de 3 états-membre qui travailleront avec des écoles dans les régions ciblées pour permettre des échanges d'enseignants, d'étudiants et travail sur la réforme des contenus des programmes – mini-projet de renforcement de capacités mais dans la formation professionnelle – échéance pour les candidatures = 15 mai 2019

EU-Japan joint calls for proposals : Masters conjoints Europe-Japon (le Japon contribue aussi financièrement)

Associations Alumni aussi important – Erasmus Mundus et Erasmus – utile pour promouvoir ces programmes

Erasmus 2021-2027 : plus international : ouvrir cela à la formation professionnelle et aussi au sport – la jeunesse est déjà ouverte à l'international mais on a besoin d'argent supplémentaire. On doit répondre à la fois aux intérêts européens et à ceux de nos pays partenaires- la base légale du programme a été écrite de manière à ce qu'on puisse avoir des contributions de fonds internes et externes – l'idée est de rendre cela complémentaire. Nouveauté : mobilité intra-régionale

Questions

Sur les partenariats stratégiques Erasmus +, j'ai entendu qu'il y avait la possibilité d'aller vers une gestion directe à Bruxelles, est-ce le cas ?

Je ne m'occupe pas de ces questions-là, je ne sais pas. Je sais qu'il y a des débats sur cette question.

Je sais qu'il y a une volonté de renforcer la coopération éducation & recherche ? Où en est-on sur ce point ?

Les discussions sont en cours, je sais qu'un point saillant sont les Actions Marie Curie. C'est effectivement à l'ordre du jour

Sur la coopération internationale, sentez-vous qu'on tend vers une priorisation de certaines zones ?

Actuellement ce sont les Balkans et le voisinage qui sont prioritaires, l'Afrique est aussi maintenant prioritaire (apport de financements additionnels). Le président Juncker s'est déjà engagé en quelque sorte à une priorisation de l'Afrique à travers les bourses de mobilité. Pour nous dans le programme la priorité est définie par l'apport de budget, c'est là qu'on verra si ces priorités se concrétisent. On compte beaucoup sur un renforcement du budget pour l'Afrique – le budget actuel est bien trop faible. Les services externes reconnaissent l'utilité d'Erasmus comme outil et il y a une volonté de correspondance avec les priorités politiques comme les objectifs de développement durable qui incluent l'éducation comme grande priorité.